

THÉMATIQUE DE L'ACTION :

HABITAT & SANTÉ MENTALE**Groupe de Travail « accès et maintien dans le logement des personnes en situation de souffrance psychique »****Objectifs :**

- **Aider les professionnel.le.s dans la prise en charge(PEC) de situations complexes.**
- **Contribuer à la coordination de la PEC**
- **S'assurer du suivi des situations**
- **Rompre l'isolement des professionnel.le.s qui se trouvent en première ligne pour le suivi des usager.e.s.**
- **Favoriser l'échange et l'amélioration des pratiques**

Déroulement de l'action :**Etat des lieux**

Difficultés des professionnels sur la prise en charge de situations complexes (problématiques intriquées : santé, logement...)

Etapes du projet

- Création des outils communs : fiche alerte, guide d'utilisation, charte éthique (ci-dessous)
- Communication autour de l'existence de ces outils
- Travail collégial sur les situations complexes
- Mise en place de temps d'échanges de pratiques anonymisés avec mobilisation des professionnel.les ayant eu recours au dispositif
- Contribution à l'amélioration des pratiques par la recherche de compétences associées en particulier juridique sur le cadre légal d'intervention mais également scientifique sur le syndrome de Diogène par exemple...
- Travail de fond à partir du question commune : « comment le cadre légal peut favoriser l'entrée dans le soin ? »

Action(s) qui en découle(nt)

Mise en place de réunions autour des situations complexes, participation à des synthèses ou interventions d'autres réseaux, articulation des dispositifs, création d'une culture commune entre partenaires du sanitaire, social et médico-social, développement de dispositifs innovants ...

Résultats

51 suivis de situations se sont organisés en 2017 . Elles mettent cette année en évidence le caractère d'urgence de certaines avec 3 décès de personnes ayant fait l'objet d'une alerte et de la grande complexité des situations au croisement de la psychiatrie et de l'addiction pour un public plus jeune présentant des difficultés éducatives qui s'ajoutent.

Perspectives

- Poursuite de l'action
- Suivi des situations qui n'ont pas trouvé d'issues à ce jour
- Décliner une modélisation des pistes apportées
- Améliorer l'interconnaissance des dispositifs inhérents
- Proposer de nouvelles réponses
- Participer aux diagnostics territoriaux
- Le CLSM a mené une réflexion sur la territorialité du PTSM annexe 4

Territoire de l'action

Commune, Quartier politique de la ville

Public cible :

Professionnel.le.s et représentants d'usagers

Structures porteuses et/ou impliquées :

La Ville de Lille : Direction des Solidarités et de la Santé, CLSPD, Service logement, service hygiène, CLIC... l'EPSM AL : 3 secteurs de psychiatrie et la filière socio-éducative de l'EPSM AL, Ensemble autrement, LMH, PARTENORD, VILOGIA, GEM la belle journée, Association ARCHIPEL, l'EPDSAE, Habiter ensemble...

Financeurs :

L'ARS HdF, L'EPSM AL, LA VILLE DE LILLE et les structures qui acceptent la mobilisation de leur professionnel.le.

Coût du projet :

Pas de coût direct : surtout de la coordination, du temps de partenaires et des frais de convivialité (café...)

Personne à contacter pour plus d'informations:

Marina LAZZARI
Coordinatrice Conseil Lillois de Santé mentale
Direction des Solidarités et de la santé
03 20 49 56 14
mlazzari@mairie-lille.fr